

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités
Au 29 octobre 2022 et au 30 octobre 2021

REITMANS (CANADA) LIMITÉE**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS**

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
		29 octobre 2022	30 octobre 2021	29 octobre 2022	30 octobre 2021
Ventes	20	205 608 \$	178 184 \$	588 689 \$	471 732 \$
Coût des biens vendus	7	88 133	76 839	248 578	214 774
Marge brute		117 475	101 345	340 111	256 958
Frais de vente et de distribution		89 293	71 066	250 757	196 322
Charges administratives		13 073	9 005	36 257	26 362
Restructuration	13	73	(307)	480	(12 726)
Résultat des activités d'exploitation		15 036	21 581	52 617	47 000
Produits financiers	17	924	723	1 151	1 576
Charges financières	17	1 282	889	4 000	3 056
Bénéfice avant impôt sur le résultat		14 678	21 415	49 768	45 520
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	16	67	(574)	(445)	(388)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		14 611	21 989	50 213	45 908
Bénéfice lié aux activités abandonnées, après impôt	4	—	4 839	—	15 032
Bénéfice net		14 611 \$	26 828 \$	50 213 \$	60 940 \$
Bénéfice par action	18				
De base		0,30 \$	0,55 \$	1,03 \$	1,25 \$
Dilué		0,30	0,55	1,03	1,25
Bénéfice par action lié aux activités poursuivies	18				
De base		0,30 \$	0,45 \$	1,03 \$	0,94 \$
Dilué		0,30	0,45	1,03	0,94

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

		Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	Note(s)	29 octobre 2022	30 octobre 2021	29 octobre 2022	30 octobre 2021
Bénéfice net		14 611 \$	26 828 \$	50 213 \$	60 940 \$
Autres éléments du résultat global					
Éléments qui sont reclassés dans le résultat net ou qui sont susceptibles de l'être					
Écarts de conversion	14	(270)	29	(288)	152
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net					
Gain actuariel net au titre du régime à prestations définies (après impôt de 116 \$ et de 954 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, respectivement)	9	323	—	194	—
Total des autres éléments du résultat global		53	29	(94)	152
Résultat global total		14 664 \$	26 857 \$	50 119 \$	61 092 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	29 octobre 2022	30 octobre 2021 ¹⁾	29 janvier 2022
ACTIFS				
ACTIFS COURANTS				
Trésorerie	5	64 298 \$	84 671 \$	25 502 \$
Trésorerie soumise à des restrictions	5	2 783	—	—
Clients et autres débiteurs	6	3 785	6 138	7 606
Stocks	7	159 741	133 533	118 972
Charges payées d'avance et autres actifs		22 765	36 709	42 590
Total des actifs courants		253 372	261 051	194 670
ACTIFS NON COURANTS				
Trésorerie soumise à des restrictions	5	—	2 756	2 757
Immobilisations corporelles	19	61 145	62 694	65 970
Immobilisations incorporelles	19	3 081	7 460	5 613
Actifs au titre de droits d'utilisation	8	69 461	39 449	44 978
Actif au titre des retraites	9	1 235	—	100
Impôt sur le résultat différé		186	151	186
Total des actifs non courants		135 108	112 510	119 604
TOTAL DES ACTIFS		388 480 \$	373 561 \$	314 274 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS COURANTS				
Facilité de crédit renouvelable	10	— \$	— \$	29 634 \$
Fournisseurs et autres créditeurs	11	65 368	40 731	34 478
Produits différés	12	10 844	10 526	13 490
Impôt sur le résultat à payer		998	664	537
Partie courante des obligations locatives	8	25 520	22 427	20 888
Passifs pouvant faire l'objet d'une transaction	13	—	185 565	—
Total des passifs courants		102 730	259 913	99 027
PASSIFS NON COURANTS				
Obligations locatives	8	51 432	27 228	31 419
Passif au titre des retraites	9	—	3 643	—
Total des passifs non courants		51 432	30 871	31 419
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	14	27 406	27 406	27 406
Surplus d'apport		10 666	10 295	10 295
Résultats non distribués		197 387	45 778	146 980
Cumul des autres éléments du résultat global	14	(1 141)	(702)	(853)
Total des capitaux propres		234 318	82 777	183 828
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		388 480 \$	373 561 \$	314 274 \$

¹⁾ Au 30 octobre 2021, la trésorerie soumise à des restrictions de 2 756 \$ a été classée dans les actifs non courants afin de refléter adéquatement la présentation de cet élément.

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 30 janvier 2022		27 406 \$	10 295 \$	146 980 \$	(853) \$	183 828 \$
Bénéfice net		—	—	50 213	—	50 213
Total des autres éléments du résultat global	14	—	—	194	(288)	(94)
Résultat global total pour la période		—	—	50 407	(288)	50 119
Charge de rémunération fondée sur des actions	15	—	371	—	—	371
Total des apports des propriétaires de la société		—	371	—	—	371
Solde au 29 octobre 2022		27 406 \$	10 666 \$	197 387 \$	(1 141) \$	234 318 \$
Solde au 31 janvier 2021		27 406 \$	10 295 \$	(15 162) \$	(854) \$	21 685 \$
Bénéfice net		—	—	60 940	—	60 940
Total des autres éléments du résultat global	14	—	—	—	152	152
Résultat global total pour la période		—	—	60 940	152	61 092
Solde au 30 octobre 2021		27 406 \$	10 295 \$	45 778 \$	(702) \$	82 777 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	29 octobre 2022	30 octobre 2021	29 octobre 2022	30 octobre 2021
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net	14 611 \$	26 828 \$	50 213 \$	60 940 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Amortissements et pertes de valeur nettes des immobilisations corporelles et incorporelles	3 534	4 430	11 744	13 323
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	7 893	7 063	20 986	22 311
Charge de rémunération fondée sur des actions	15 181	—	371	—
(Profit) perte de change	(1 357)	334	(1 942)	1 789
Profit à la réévaluation de contrats de location décaissant de la restructuration	8, 13 —	(71)	—	(5 073)
Intérêts sur les obligations locatives	17 1 282	889	3 555	3 056
Intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	17 —	—	445	—
Produits d'intérêts	17 (333)	(94)	(488)	(230)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	67	(574)	(445)	(388)
	25 878	38 805	84 439	95 728
Variations dans ce qui suit :				
Clients et autres débiteurs	6 1 263	(832)	3 929	4 521
Stocks	7 (5 991)	(23 733)	(40 769)	(37 411)
Charges payées d'avance et autres actifs	8 450	907	19 825	(4 609)
Actif au titre des retraites	9 (131)	183	13	550
Fournisseurs et autres créditeurs	11 8 103	3 038	32 177	9 058
Passifs pouvant faire l'objet d'une transaction	13 —	(7 113)	—	(17 467)
Produits différés	12 (1 117)	(763)	(2 646)	(1 936)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	36 455	10 492	96 968	48 434
Intérêts payés	(5)	—	(486)	—
Intérêts reçus	232	106	380	239
Impôts sur le résultat payés	—	—	(46)	(1 168)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	36 682	10 598	96 816	47 505
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, montant net	19 (2 383)	(4 032)	(5 633)	(6 882)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(2 383)	(4 032)	(5 633)	(6 882)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Trésorerie soumise à des restrictions	5 (18)	(1)	(26)	(3)
Remboursements nets sur la facilité de crédit renouvelable	10 —	—	(29 634)	—
Paiements d'obligations locatives	(9 373)	(9 190)	(24 451)	(29 455)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(9 391)	(9 191)	(54 111)	(29 458)
PROFIT (PERTE) DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENUE EN DEVISES				
	1 217	(291)	1 724	(1 656)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE				
	26 125	(2 916)	38 796	9 509
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE				
	38 173	87 587	25 502	75 162
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE				
	64 298 \$	84 671 \$	64 298 \$	84 671 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 19)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
RÉSUMÉS
(non audité)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 155, rue Wellington Ouest, 40^e étage, Toronto (Ontario) M5V 3J7. La principale activité de la société est la vente au détail de vêtements pour dames.

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers consolidés annuels audités, sauf dans les cas mentionnés ci-après. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon les IFRS, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certains renseignements, notamment les notes afférentes, qui sont habituellement présentées dans les états financiers consolidés annuels audités dressés conformément aux IFRS, ont été omis ou résumés. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ne présentent pas toute l'information devant figurer dans les états financiers annuels complets et, à cet effet, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 29 janvier 2022 et des notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été autorisée par le conseil d'administration en date du 15 décembre 2022.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments importants suivants :

- les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été effectués en date du début du contrat de location;
- l'actif (le passif) au titre des retraites est comptabilisé comme étant la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs du régime;
- les passifs au titre des accords de paiement fondé sur des actions réglées en trésorerie sont évalués conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*.

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION (suite)

c) Saisonnalité des activités intermédiaires

Le commerce de détail est saisonnier et les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire donnée ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice complet ou d'une autre période future. En raison de l'incidence de la COVID-19, il est attendu que les ventes ne suivent pas les tendances passées.

d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les montants des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

e) Estimations, jugements et hypothèses

L'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. La direction a posé des jugements importants en lien avec les actifs, les passifs, les produits et les charges présentés de la société et sur les informations à présenter connexes au moyen d'estimations et d'hypothèses qui reposent sur des incertitudes significatives. La mesure dans laquelle la COVID-19 continuera d'avoir une incidence sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la société dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est très incertaine et impossible à prévoir pour le moment. Cette évolution future tient compte des mesures prises par les différentes autorités gouvernementales pour contenir la propagation du virus et de ses variants et éviter de nouvelles vagues éventuelles de contamination, des habitudes de magasinage futures des clients, y compris les ventes en ligne, et de l'incidence des retards d'expédition sur la chaîne d'approvisionnement. Par conséquent, les résultats réels pourraient être considérablement différents de ceux découlant des estimations et hypothèses de la direction.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les jugements significatifs posés par la direction par suite de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'estimation relative à l'incertitude étaient les mêmes que ceux appliqués et décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022.

f) Procédures sous le régime de la LACC

Au cours de l'exercice clos le 29 janvier 2022, le 12 janvier 2022, la société s'est libérée de la protection de ses créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC »), aux termes de laquelle elle avait obtenu une ordonnance initiale de la Cour supérieure du Québec le 19 mai 2020.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022 ont été appliquées uniformément lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

a) Adoption de nouvelles méthodes comptables

Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications de l'IAS 37)

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié *Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire (modifications de l'IAS 37)*. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 et s'appliquent aux contrats en vigueur à la date de la première application des modifications. L'IAS 37 ne précise pas quels coûts sont pris en compte dans le coût d'exécution d'un contrat pour déterminer si un contrat est déficitaire. Les modifications de l'IASB règlent ce problème en précisant quels sont les coûts d'exécution d'un contrat.

L'adoption de cette modification de l'IAS 37 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société.

b) Nouvelles normes comptables et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié *Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2 à l'égard des jugements concernant l'importance relative)*.

Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est autorisée. Les modifications aident les entreprises à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables. Les principales modifications visent notamment à :

- obliger une entreprise à fournir des informations significatives sur ses méthodes comptables plutôt que sur ses principales méthodes comptables;
- préciser que les méthodes comptables liées à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions non significatifs sont elles-mêmes non significatives et, que par conséquent, elles ne doivent pas être présentées;
- préciser que toutes les méthodes comptables qui se rapportent à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions significatifs ne sont pas nécessairement elles-mêmes significatives pour les états financiers d'une entreprise.

Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié *Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)*. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est autorisée. Ces modifications présentent une nouvelle définition des estimations comptables, laquelle précise qu'il s'agit de montants monétaires dans les états financiers qui sont sujets à une incertitude d'évaluation. Les modifications précisent également le lien entre les méthodes comptables et les estimations comptables en indiquant qu'une société établit une estimation comptable afin d'atteindre l'objectif fixé par la méthode comptable.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

b) Nouvelles normes comptables et interprétations n'ayant pas encore été adoptées (suite)

Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications de l'IAS 12, Impôts sur le résultat)

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié *Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications de l'IAS 12)*. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est autorisée. Les modifications visent à restreindre l'exception ayant trait à la comptabilisation initiale, de sorte qu'elle ne s'applique pas aux transactions qui génèrent des différences temporaires égales et compensatoires. Par conséquent, les sociétés devront comptabiliser un actif d'impôt différé et un passif d'impôt différé au titre des différences temporaires découlant de la comptabilisation initiale d'un contrat de location et d'une provision pour coûts de démantèlement.

La société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ces nouvelles normes ait une incidence importante sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

4. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2021, la société a fermé tous les magasins de détail et les activités de commerce électronique des bannières Thyme Maternité et Addition Elle. L'information financière présentée ci-dessous est directement attribuable aux deux bannières. Les charges administratives et les divers frais de vente et de distribution se rapportant aux fonctions partagées, centralisées ou communes de la société sont tous exclus de la détermination des activités abandonnées.

Les résultats d'exploitation sont présentés à titre d'activités abandonnées.

Bénéfice lié aux activités abandonnées

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	29 octobre 2022	30 octobre 2021	29 octobre 2022	30 octobre 2021
Ventes	– \$	– \$	– \$	– \$
Coût des biens vendus	–	–	–	–
Marge brute	–	–	–	–
Frais de vente et de distribution	–	–	–	–
Restructuration (note 13)	–	(4 839)	–	(15 032)
Résultats des activités d'exploitation	–	4 839	–	15 032
Charges financières	–	–	–	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat	–	4 839	–	15 032
Charge d'impôt sur le résultat	–	–	–	–
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	– \$	4 839 \$	– \$	15 032 \$
Bénéfice par action lié aux activités abandonnées				
De base	– \$	0,10 \$	– \$	0,31 \$
Dilué	–	0,10	–	0,31

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022 et le 30 octobre 2021, les activités abandonnées n'ont pas eu d'incidence sur les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.

5. TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE SOUMISE À DES RESTRICTIONS

	29 octobre 2022	30 octobre 2021	29 janvier 2022
Trésorerie ¹⁾	64 298 \$	84 671 \$	25 502 \$
Trésorerie soumise à des restrictions ²⁾	2 783	2 756	2 757
	67 081 \$	87 427 \$	28 259 \$

¹⁾ La trésorerie de la société détenue auprès des banques porte intérêt à des taux variables.

²⁾ La trésorerie soumise à des restrictions représente la trésorerie détenue en fiducie par une institution financière canadienne en garantie d'une lettre de crédit de soutien échéant le 7 juillet 2023. Au 30 octobre 2021 et au 29 janvier 2022, la trésorerie soumise à des restrictions est présentée dans les actifs non courants aux bilans consolidés intermédiaires résumés.

6. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Au 29 octobre 2022, les clients et autres débiteurs comprenaient un montant de néant (920 \$ au 30 octobre 2021; 4 651 \$ au 29 janvier 2022) lié à des subventions publiques à recevoir relativement à la pandémie de COVID-19 dans le cadre du Programme de relance pour le tourisme et l'accueil (« PRTA »), aux termes duquel il est possible de faire des demandes de subvention salariale et pour le loyer.

La société a comptabilisé une réduction des frais de vente et de distribution de 1 119 \$ au titre du produit tiré des subventions dans le cadre de ce programme et une réduction des charges administratives de 91 \$ pour la période de 39 semaines close le 29 octobre 2022 (réduction des frais de vente et de distribution de 1 482 \$ et de 16 696 \$ et réduction des charges administratives de 115 \$ et de 1 374 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021, respectivement).

7. STOCKS

Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus liés aux activités poursuivies se sont élevés à 85 704 \$ et à 245 108 \$, respectivement (74 487 \$ et 213 522 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021, respectivement). De plus, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, la société a comptabilisé des montants de 2 429 \$ et de 3 470 \$, respectivement dans le coût des biens vendus (2 352 \$ et 1 252 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021, respectivement) au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût.

Un retour d'actif au titre du droit de récupérer les biens retournés de 2 307 \$ a été inclus dans les stocks au 29 octobre 2022 (2 136 \$ au 30 octobre 2021 et 1 880 \$ au 29 janvier 2022).

8. CONTRATS DE LOCATION

Pendant que la société était sous la protection de la LACC, une partie de ses contrats de location visant les magasins de détail était conditionnelle à un pourcentage des ventes. La société a renégocié des contrats de location visant les magasins de détail après la fin des procédures en vertu de la LACC et certains de ces contrats ont été modifiés afin qu'ils redeviennent des contrats de location à paiements fixes. La société a comptabilisé des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives de 5 900 \$ et de 45 796 \$, respectivement, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, relativement à de nouveaux contrats de location ainsi que des contrats renégociés.

Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021, la société a renégocié des contrats de location dans le cadre de son plan de restructuration, ce qui a donné lieu à une diminution de ses actifs au titre de droits d'utilisation de 20 \$ et de 54 035 \$, respectivement, et à une diminution de ses obligations locatives de 81 \$ et de 59 129 \$, respectivement, et elle a comptabilisé un profit résultant de la réévaluation de contrats de location de 71 \$ et de 5 073 \$, respectivement, dans les coûts de restructuration. Se reporter à la note 13.

9. ACTIF (PASSIF) AU TITRE DES RETRAITES

La société a comptabilisé un gain actuariel de 439 \$ et de 1 148 \$ dans les autres éléments du résultat global pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, respectivement (néant pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021); elle a ensuite reclassé les montants depuis le cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués, découlant d'une évaluation révisée de l'actif (du passif) net au titre des retraites. Au cours de la période de 39 semaines close le 29 octobre 2022, le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations constituées a augmenté, passant de 3,40 % au 29 janvier 2022 à 5,30 % au 29 octobre 2022.

10. FACILITÉ DE CRÉDIT RENOUVELABLE

La société dispose d'une facilité renouvelable de premier rang garantie par des actifs, conclue avec une institution financière canadienne, d'un montant maximal de 115 000 \$ (l'« assiette d'emprunt »), ou l'équivalent en dollars américains, qui vient à échéance le 12 janvier 2025. La facilité de crédit renouvelable est classée comme un passif courant aux bilans consolidés intermédiaires résumés non audités, puisqu'elle est gérée et qu'elle devrait être réglée par la société dans un cycle d'exploitation normal. L'assiette d'emprunt est tributaire de certains facteurs, notamment le niveau des stocks de la société, les créances sur cartes de crédit et les montants à payer par la société aux instances gouvernementales en vertu de la loi. En date du 29 octobre 2022, l'assiette d'emprunt de la société se chiffrait à 95 250 \$ (néant au 30 octobre 2021; 90 708 \$ au 29 janvier 2022).

10. FACILITÉ DE CRÉDIT RENOUVELABLE (suite)

La société peut contracter des emprunts en dollars canadiens ou américains au taux préférentiel, au taux de base, au taux CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) ou au taux SOFR (*Secured Overnight Financing Rate*). La facilité porte intérêt au taux préférentiel ou au taux de base majoré de 0,50 % ou de 0,75 %, jusqu'à concurrence de 2,00 %, et au taux CDOR ou au taux SOFR majoré de 1,75 % ou de 2,00 %, selon le montant excédentaire moyen disponible sur la facilité de crédit conformément à l'assiette d'emprunt. Un montant pouvant atteindre 35 000 \$ (ou l'équivalent en dollars américains) peut être prélevé sur la facilité sous forme de lettres de crédit garanties.

En date du 29 octobre 2022, un montant de néant (néant au 30 octobre 2021; 29 634 \$ au 29 janvier 2022) était prélevé sur la facilité de crédit renouvelable et un montant de 2 000 \$ était affecté à des lettres de crédit garanties (néant au 30 octobre 2021; néant au 29 janvier 2022).

La facilité est garantie par certains actifs de la société, y compris des créances clients, des stocks et des immobilisations corporelles. La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière relativement à cette facilité de crédit renouvelable. En date du 29 octobre 2022, la société respectait toutes les clauses restrictives de nature financière.

11. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	29 octobre 2022	30 octobre 2021	29 janvier 2022
Dettes fournisseurs	9 712 \$	1 632 \$	1 280 \$
Créditeurs au titre des avantages du personnel	25 981	14 484	13 049
Autres créditeurs non commerciaux	22 852	18 718	16 406
Passif au titre du remboursement futur	5 940	5 209	3 181
Montants à payer au titre des locaux	883	688	562
	65 368 \$	40 731 \$	34 478 \$

12. PRODUITS DIFFÉRÉS

	29 octobre 2022	30 octobre 2021	29 janvier 2022
Points et primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation	1 116 \$	1 048 \$	248 \$
Cartes-cadeaux non utilisées	9 728	9 478	13 242
	10 844 \$	10 526 \$	13 490 \$

13. PASSIFS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE TRANSACTION ET RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice clos le 29 janvier 2022, la société s'est libérée de la protection de ses créanciers en vertu de la LACC et a versé un paiement total de 95 000 \$ en tant que règlement définitif des passifs non garantis pouvant faire l'objet d'une transaction de 183 613 \$. En date du 30 octobre 2021, les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction étaient estimés à 185 563 \$.

13. PASSIFS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE TRANSACTION ET RESTRUCTURATION (suite)

Coûts de restructuration

Dans le cadre du plan de restructuration et des procédures en vertu de la LACC, les coûts de restructuration (recouvrements) suivants ont été comptabilisés.

	Pour la période de 13 semaines close le 29 octobre 2022	Pour la période de 13 semaines close le 30 octobre 2021		
	Activités poursuivies	Chiffres combinés	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Provision au titre des contrats de location résiliés ¹⁾	– \$	(9 612) \$	(4 773) \$	(4 839) \$
Profit à la réévaluation de contrats de location (note 8)	–	(71)	(71)	–
Honoraires juridiques, honoraires du contrôleur et autres honoraires de consultation	73	906	906	–
Indemnités de fin de contrat de travail	–	858	858	–
Frais du prêteur débiteur-exploitant	–	34	34	–
Autres charges	–	2 739	2 739	–
	73 \$	(5 146) \$	(307) \$	(4 839) \$

	Pour la période de 39 semaines close le 29 octobre 2022	Pour la période de 39 semaines close le 30 octobre 2021		
	Activités poursuivies	Chiffres combinés	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Loyers et frais d'occupation recouverts dans le cadre des renégociations de contrats de location	– \$	(10 983) \$	(10 983) \$	– \$
Provision au titre des contrats de location résiliés ¹⁾	–	(19 330)	(4 298)	(15 032)
Profit à la réévaluation de contrats de location (note 8)	–	(5 073)	(5 073)	–
Honoraires juridiques, honoraires du contrôleur et autres honoraires de consultation	974	2 697	2 697	–
Indemnités de fin de contrat de travail	–	1 206	1 206	–
Frais du prêteur débiteur-exploitant	–	235	235	–
Autres (recouvrements) charges	(494)	3 490	3 490	–
	480 \$	(27 758) \$	(12 726) \$	(15 032) \$

¹⁾ Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021, la provision au titre des contrats de location résiliés a été ajustée afin de rendre compte des plus récentes discussions portant sur le règlement menées avec certains propriétaires.

14. CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

	Pour les périodes de 39 semaines closes les			
	29 octobre 2022		30 octobre 2021	
	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	13 440	482 \$	13 440	482 \$
Actions de catégorie A sans droit de vote				
Solde à la l'ouverture et à la clôture de la période	35 427	26 924	35 427	26 924
Total du capital social	48 867	27 406 \$	48 867	27 406 \$

Capital social autorisé

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	Écarts de change
Solde au 30 janvier 2022	(853) \$
Variation des écarts de change	(288)
Solde au 29 octobre 2022	(1 141) \$
Solde au 31 janvier 2021	(854) \$
Variation des écarts de change	152
Solde au 30 octobre 2021	(702) \$

Dividendes

Aucun dividende n'a été déclaré ni payé au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022 et le 30 octobre 2021.

15. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Aux termes du plan d'options sur actions, la société ne peut émettre plus de 3 500 000 actions de catégorie A sans droit de vote à la suite de l'exercice d'options. De plus amples renseignements concernant le plan d'options sur actions sont présentés dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022.

Options sur actions

Au cours de la période de 39 semaines close le 29 octobre 2022, la société a attribué à certains cadres dirigeants 940 000 options sur actions pour lesquelles il est prévu que les conditions de service seront remplies. Les options seront acquises en tranches égales sur les trois premières années suivant la date d'attribution et elles expireront trois ans et un mois après la date d'attribution. La juste valeur estimative des options à la date d'attribution a été déterminée au moyen du modèle Black-Scholes d'évaluation des options, en fonction des hypothèses suivantes :

	940 000 options sur actions attribuées le 26 avril 2022
Durée prévue des options sur actions	2,5 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,46 %
Volatilité prévue du cours de l'action	71,90 %
Taux de rendement de l'action	—
Cours de l'action à la date d'attribution	1,40 \$
Prix d'exercice	1,50 \$

La volatilité prévue est fondée sur la volatilité passée des sociétés ouvertes comparables du secteur. La juste valeur moyenne des options sur actions attribuées était de 0,60 \$ l'option.

La variation des options sur actions en circulation se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	29 octobre 2022	30 octobre 2021	29 octobre 2022	30 octobre 2021
	Prix d'exercice moyen	Prix d'exercice moyen	Prix d'exercice moyen	Prix d'exercice moyen
	Options (en milliers)	Options (en milliers)	Options (en milliers)	Options (en milliers)
En circulation à l'ouverture de la période	1 685	1 357	1 126	1 357
Attribution	—	—	940	—
Renonciation et expiration	(50)	(231)	(431)	(231)
En circulation à la clôture de la période	1 635	1 126	1 635	1 126
Options exerçables à la clôture de la période	720	1 116	720	1 116

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 72 \$ et de 148 \$, respectivement, relativement à ses options sur actions octroyées en fonction de conditions de service ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant (néant pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021).

15. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Options sur actions assorties de conditions liées au marché

La société a également attribué à certains cadres dirigeants 1 110 000 options sur actions pour lesquelles des conditions de service et des conditions liées au marché existent et seront remplies sur une période d'acquisition des droits de trois ans et qui expireront trois ans et un mois après la date d'attribution. La condition liée au rendement qui se rapporte à ces options sur actions correspond à l'atteinte de cibles relatives au cours des actions de catégorie A sans droit de vote. La juste valeur des options a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle Monte Carlo d'évaluation des options, en fonction des hypothèses suivantes :

	1 110 000 options sur actions attribuées le 26 avril 2022
Durée prévue des options	2,6 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,48 %
Volatilité prévue du cours de l'action	71,90 %
Taux de rendement de l'action	—
Cours de l'action à la date d'attribution	1,40 \$
Prix d'exercice	1,50 \$

La volatilité prévue est fondée sur la volatilité passée des sociétés ouvertes comparables du secteur. La juste valeur moyenne des options sur actions attribuées était de 0,57 \$ l'option.

La variation des options sur actions assorties de conditions liées au marché en circulation se présente comme suit :

	Pour la période de 13 semaines close le 29 octobre 2022		Pour la période de 39 semaines close le 29 octobre 2022	
	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	1 110	1,50 \$	—	— \$
Attribution	—	—	1 110	1,50
En circulation à la clôture de la période	1 110	1,50 \$	1 110	1,50 \$
Options exerçables à la clôture de la période	—	— \$	—	— \$

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 109 \$ et de 223 \$, respectivement, relativement à ses options sur actions assorties de conditions liées au marché ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant (néant pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021).

Aucune unité d'actions liée à la performance (« UAP ») n'a été attribuée et aucune charge de rémunération fondée sur des actions connexe n'a été comptabilisée pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022 et le 30 octobre 2021.

16. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Lors de périodes intermédiaires, la provision pour impôt sur le résultat repose sur une estimation du bénéfice qui sera généré pour un exercice complet. Les taux d'impôt sur le résultat effectifs annuels moyens estimés sont réévalués à chaque date de clôture d'une période intermédiaire en fonction du bénéfice projeté pour l'exercice complet. Dans la mesure où les prévisions diffèrent des résultats réels, des ajustements sont comptabilisés lors de périodes ultérieures. Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, le recouvrement d'impôt exigible était composé essentiellement d'ajustements se rapportant à des périodes antérieures, déduction faite de la charge d'impôt attribuable aux activités d'une filiale à l'étranger.

17. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	29 octobre 2022	30 octobre 2021	29 octobre 2022	30 octobre 2021
Produits d'intérêts	333 \$	94 \$	488 \$	230 \$
Profit de change	591	629	663	1 346
Produits financiers	924	723	1 151	1 576
Charges d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	—	—	445	—
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1 282	889	3 555	3 056
Charges financières	1 282	889	4 000	3 056
Charges financières nettes	(358) \$	(166) \$	(2 849) \$	(1 480) \$

18. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le nombre d'actions (en milliers) utilisé dans le calcul du bénéfice de base et dilué par action lié aux activités poursuivies et aux activités abandonnées se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes les	
	29 octobre 2022	30 octobre 2021
Nombre moyen pondéré d'actions – de base et après dilution	48 867	48 867

Toutes les options sur actions étaient exclues du calcul du bénéfice dilué par action pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022 et le 30 octobre 2021, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

19. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	29 octobre 2022	30 octobre 2021	29 janvier 2022
Opérations sans effet sur la trésorerie			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles inclues dans les fournisseurs et autres créditeurs	271 \$	2 025 \$	1 517 \$

Pertes de valeur nettes

Le 29 octobre 2022, la société a soumis à des tests de dépréciation certaines unités génératrices de trésorerie (« UGT ») pour lesquelles elle avait des raisons de croire que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable, ce qui a donné lieu à la comptabilisation de pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles de 171 \$ et de 1 393 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, respectivement (néant pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021). Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, des pertes de valeur de 180 \$ et de 787 \$, respectivement, ont été reprises à la suite d'une amélioration de la rentabilité de certaines UGT (121 \$ et 628 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021, respectivement). Les pertes de valeur nettes ont été comptabilisées dans les frais de vente et de distribution.

20. VENTES NETTES

La ventilation des ventes nettes entre les magasins de détail et les activités de commerce électronique se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	29 octobre 2022	30 octobre 2021	29 octobre 2022	30 octobre 2021
Magasins de détail	151 846 \$	128 515 \$	423 455 \$	320 851 \$
Commerce électronique	53 762	49 669	165 234	150 881
Ventes nettes	205 608 \$	178 184 \$	588 689 \$	471 732 \$

21. INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement comptable et justes valeurs

La société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers courants au 29 octobre 2022, au 30 octobre 2021 et au 29 janvier 2022 (autres que les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction) se rapproche de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

22. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, l'exposition de la société aux risques n'a pas changé de façon importante en regard de celle décrite dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022.